
Dons patriotiques en cuivre et argent par la société populaire de Compiègne, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques en cuivre et argent par la société populaire de Compiègne, lors de la séance du 17 brumaire an II (7 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 511;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41748_t1_0511_0000_9;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

souille, soit purgé. La France entière a depuis longtemps prononcé sa condamnation (1).

« Au nom de la Société populaire d'Égalité-sur-Marne, ci-devant Château-Thierry. »

(*Suivent 11 signatures.*)

Adresse des sans-culottes de Saint-Tropez, département du Var. Ils brûlent de venger dans le sang des abominables satellites du tyran anglais le sang précieux d'un représentant du peuple, qui a coulé dans l'infâme ville de Toulon.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit le texte de l'adresse (3) :

« De Saint-Tropez, le 4 du second mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« La Société des sans-culottes républicains de Saint-Tropez, département du Var, est altérée de vengeance. Le sang précieux d'un représentant du peuple a coulé dans l'infâme ville de Toulon. Les abominables satellites du tyran anglais sont les coupables de ce crime horrible, commis en haine de l'auguste représentation nationale.

« Citoyens représentants, que le sang impur du beau-frère de ce tyran et de la nièce de son atroce esclave Pitt, que nous tenons, nous venge, en partie, s'il est possible, d'un si noir forfait. C'est le vœu que vous porte cette société qui préférerait tous les genres de mort plutôt que de souffrir la moindre offense à la représentation du peuple français. »

(*Suivent 115 signatures.*)

Adresse des républicains composant la Société républicaine et le directoire du district de Saint-Yrieix-la-Montagne.

« Courageux Montagnards, ne nous abandonnez aux soins de vos successeurs que dans le calme : laissez-nous libres en nous quittant, et vive à jamais la Montagne! »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

Suit le texte de l'adresse de la Société républicaine de Saint-Yrieix-la-Montagne (5) :

La Société républicaine de Saint-Yrieix-la-Montagne, aux représentants du peuple.

« Républicains,

« Assez et trop longtemps un roi coupable

à l'exemple de ses aïeux a fait gémir le peuple français sous le joug de la tyrannie. Ce peuple magnanime s'est enfin réveillé et a brisé ses chaînes. Ses dignes représentants avaient sondé l'abîme que les forfaits du tyran avaient creusé sous ses pas. Ils ont fait tomber sa tête sous la hache de la loi; Marie-Antoinette, sa femme et sa complice, vient aussi d'expier ses crimes sur l'échafaud, et le sol de la France est enfin purgé de ce couple pestilentiel qui n'aurait jamais dû le souiller.

« Citoyens représentants, c'est par ces grands traits de justice que vous avez affermi les bases de la République, c'est en déployant une énergie digne de vous que vous ferez trembler tous ses ennemis et tous les despotes de l'univers, que vous perpétuerez le règne de la liberté et de l'égalité, que vous la ferez désirer aux peuples les plus asservis, et que celui dont les heureuses destinées sont de recueillir les premiers fruits de nos sublimes travaux, vous comblera de bénédictions.

« Vive à jamais la Montagne d'où découlera cette source intarissable de bonheur.

(*Suivent 84 signatures.*)

Suit l'adresse des républicains composant le directoire de Saint-Yrieix-la-Montagne (1) :

Les républicains composant le directoire de Saint-Yrieix-la-Montagne, aux représentants du peuple.

« Républicains,

« Elle vient enfin d'expier ses crimes, cette femme orgueilleuse pour qui le vice eut tant d'attraits. Elle vient de payer son tribut à la justice nationale... France, réjouis-toi, la veuve Capet n'est plus. Grâce en soient rendues à nos représentants.

« Ce ne sont plus des souris qu'enfante la montagne, l'amour sacré de l'égalité en découle comme une eau pure, d'une source féconde, et bientôt il enflammera ce qui respire sur le globe de la République.

« Courageux Montagnards, ne nous abandonnez aux soins de vos successeurs que dans le calme, laissez-nous libres en nous quittant, et vive à jamais la Montagne.

« BOUVERIE, président; VOISIN; MORAND; MICHELET; VILLEMONEK; SULPICY, procureur syndic; DULERY.

Adresse de la Société populaire de Compiègne, qui, en annonçant l'envoi d'une petite collection de jetons et médailles de cuivre et d'argent, déclare qu'un peuple ne peut être grand, ne peut être heureux que par la liberté et par l'égalité, et que la Montagne, en punissant les traîtres, effrayant les méchants, consolidera le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

(1) Applaudissements, d'après le *Mercure universel* [18 brumaire an II (vendredi 8 novembre 1793), p. 119, col. 2].

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 33.

(3) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 766.

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 34.

(5) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 766.

(1) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 751.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 34.